



Nouveau : la CPAM de la Charente-Maritime propose des « webconférences »

L'Assurance Maladie protège plus de 60 millions de personnes : salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, étudiants, retraités... Dans un contexte sanitaire lié à la COVID-19, la CPAM de la Charente-Maritime lance une série de conférences thématiques en ligne, accessible à tous.

Des formats courts

En moins de 45 minutes, des animateurs présentent des sujets d'actualité. Un tchat permet de poser des questions en direct et d'échanger avec les animateurs.

Un accès simple en 3 étapes

Gratuitement, à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone portable, chacun peut accéder au nouveau service de conférences en ligne de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

3 étapes pour suivre nos web conférences :

1. se connecter à notre chaîne CPAM de la Charente-Maritime, en cliquant [ici](#), via un navigateur classique (Mozilla Firefox, Google Chrome) ou en scannant le flash code ;
2. sélectionner la ou les conférences de votre choix ;
3. compléter les champs obligatoires.



Ou encore rendez-vous sur [ameli.fr > rubrique Actualités](#).

Une invitation est ensuite envoyée par mail 48 heures avant la conférence.

Les thématiques à venir

- Tout savoir sur la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU-C).
- Les clés pour bien utiliser mon compte ameli et ses téléservices.
- Assuré(e), adoptez les bons réflexes.
- Futurs parents : préparez l'arrivée de votre bébé.
- La santé de la future maman et de bébé & l'accompagnement après l'accouchement.

Contact presse : Département communication – Pascale FERNANDEZ

Tél : 05 46 51 66 52 - courriel : comm.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr

CPAM DE LA CHARENTE-MARITIME - 55 RUE DE SUEDE - CS 70507 - 17014 LA ROCHELLE CEDEX 1

Retrouvez nous sur [ameli.fr](#) et sur  [@CPAM_17](#)